



Réponse du Conseil municipal  
au  
Conseil général

***Postulat de Mesdames Mireille Brouchoud et Virginie Dubuis Gschwend  
« Pour équiper notre ville de parkings à vélos »***

## **1. Introduction**

Le postulat de Mesdames Brouchoud et Dubuis Gschwend demande d'étudier la possibilité de créer des parkings à vélos sécurisés et protégés à l'attention des touristes et visiteurs de notre ville.

## **2. Règlement des parkings**

Actuellement, une étude est menée sur le règlement des parkings, essentiellement ceux dédiés aux voitures. Notre mandataire est en cours de finalisation du rapport concernant ce sujet. Celui-ci sera ensuite remis à la commission ad-hoc communale pour analyse, discussions et propositions de modifications. Il est prévu que cette commission aborde également la question des parking deux roues sur le territoire communal à ce moment-là.

## **3. Autres études en cours**

Certains autres emplacements sur le territoire communal font également l'objet d'études plus spécifiques.

Parmi les destinations touristiques, celle de l'entrée Nord de la ville (château, grotte-aux-fées, forts militaires) fait l'objet d'une réflexion, en partenariat avec le Canton. Dans le cadre de la création de la liaison de mobilité douce dans ce secteur, il est prévu de modifier la circulation, les parkings ainsi que le stationnement des deux roues. Nous serons donc attentifs, lors des différentes discussions liées au développement du projet, à ce que des parkings à vélos sécurisés et protégés y soient installés.

Le quartier de la gare, et donc le stationnement des différents types de mobilité, fait l'objet d'une étude en partenariat avec les CFF, le Canton du Valais, ArmaSuisse et la Poste. Nous veillerons également à ce que des parkings à vélos sécurisés et en nombre suffisant soit implantés dans cette zone lors de la réalisation finale du projet.

Les projets du nouveau collège, de l'extension de l'école primaire et du home St-Jacques verront également le jour dans les années à venir et incluront la réalisation de nombreuses places de stationnement pour vélos.

Finalement, le rapport rendu dernièrement concernant le "Plan de mobilité du personnel communal" débouchera sur la création de parkings sécurisés et protégés pour les vélos aux alentours de la future administration communale dans les environs du Parc de la Tuilerie.



# Saint-Maurice

## 4. Personne déléguée à l'environnement et à la qualité

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023, une personne a été nommée au sein de l'administration afin de veiller à la durabilité des différents projets communaux. Ainsi, elle participe aux diverses discussions et tente d'orienter les décisions vers une plus grande biodiversité, des économies d'énergies potentielles, une mobilité plus durable, dont, notamment, la mise à disposition de parkings à vélos plus nombreux.

## 5. Conclusion

Le Conseil municipal est bien conscient des enjeux futurs sur son territoire en termes de mobilité, et met tout en œuvre, dans chacun des projets en cours, afin de tenir ses objectifs de durabilité.

*Adopté par le Conseil municipal en séance du 10 mai 2023.*

### Commune de Saint-Maurice

Président  
Xavier Lavanchy

Secrétaire  
Alain Vignon